

Communiqué de presse



APPEL DE DOSSIERS 2019 ACQUISITION D'ŒUVRES D'ART DE LA VILLE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 19 mars 2019 – Pour la 13^e année consécutive, la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu lance un appel aux artistes qui souhaitent soumettre leur dossier dans le cadre de la politique d'acquisition d'œuvres d'art de la municipalité. Les dossiers seront acceptés jusqu'au 28 avril.

La Ville souhaite ainsi rendre accessible l'œuvre d'art au public et offrir une tribune aux artistes créateurs. Cette année pour la première fois, la municipalité investira 10 000 \$ en achat d'œuvres d'art, soit le double des années précédentes. La collection rassemble diverses techniques de création et combine des œuvres figuratives et abstraites qui sont exposées dans les bâtiments municipaux. Pour voir l'ensemble de la collection, rendez-vous au www.maculture.ca.

Les disciplines phares sont la peinture, la sculpture, la photographie, les techniques mixtes, la gravure, les œuvres sur papier, les installations et les nouvelles technologies. Les pratiques novatrices, la relève, de même que les artistes du territoire de Saint-Jean-sur-Richelieu et région sont favorisés, mais le processus n'exclue ni les autres pratiques, ni les artistes des autres régions. Les reproductions ainsi que les œuvres monumentales extérieures ne sont pas admissibles à la présente collection.

Les artistes qui souhaitent soumettre des œuvres sont priés de prendre connaissance des orientations de la politique d'acquisition et de remplir le formulaire « Présentation des dossiers d'œuvres d'art soumis pour acquisition », disponible en ligne au www.maculture.ca ou sur demande au 450 357-2157 poste 2163. L'appel de dossiers se déroulera du 4 au 28 avril 2019. Les artistes ne peuvent pas soumettre plus de deux œuvres par médium.

Les formulaires doivent être envoyés par courriel à juryacquisition@sjsr.ca, accompagnés du curriculum vitae de l'artiste, ainsi que d'une photographie de qualité de l'œuvre en version numérique. Les personnes désirant déposer une version papier des documents, accompagnée d'une photographie sur cd, peuvent le faire aux soins du Jury d'acquisition, Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, Case postale 1025, Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec, J3B 7B2.

Le comité d'acquisition est composé de cinq personnes, dont un artiste professionnel et un élu municipal. Les propositions de legs et de dons peuvent également être analysées par le jury. Il est à noter que les dossiers soumis ne seront pas retournés.

- 30 -

Source : Yolaine Langlois
Conseillère au développement culturel
y.langlois@sjsr.ca
Tél. : 450 357-2157 poste 2181

p. j. Photo Acquisition d'œuvre d'art 2018
de gauche à droite : Simon Lachapelle, Sylvie Lambert, Lina Loisel, M. le maire Alain Laplante, Luc Benoit